

[Un] cheval hongre pommelé. Le 12^e mois, le 23^e jour (20 décembre 669), est mort à l'écurie; [la viande a été vendue à *Sou T'ong-*] *yuan*; on en a obtenu 2 pièces d'argent qui ont été remises au garde-magasin; la peau a été versée au trésor.

[Un cheval] hongre . . . Le 12^e mois, le 24^e jour (21 décembre 669), est mort à l'écurie; la viande a été vendue à *Sou(?) T'ong-yuan*; on en a obtenu 2 pièces d'argent qui ont été remises au garde-magasin; la peau a été versée au trésor.

[Un cheval . . .] Des écuries de la préfecture. Le 12^e mois, le 24^e jour (21 décembre 669), est mort à l'écurie; la viande a été vendue à . . . -*tseu*; on en a obtenu 2 pièces d'argent qui ont été remises au garde-magasin; la peau a été versée au trésor.

[Un cheval . . . Premier mois] 2^e jour, au retour d'une course à *Yi-tcheou*, est mort dans le désert; la viande a été abandonnée et n'a pas été reçue; la peau a été enlevée, rapportée et versée au trésor.

[Un cheval . . . Le 1^{er} mois, le . . . jour, . . .] . . . a écrit que (le cheval) était mort; la peau et la viande ont été l'une et l'autre abandonnées et n'ont pas été reçues; la marque a été enlevée, rapportée et versée au trésor.

Liste de chevaux morts avec un résumé des circonstances de leur mort et de l'emploi de la viande et de la peau. Quand la viande du cheval mort est vendue, le prix en est remis en monnaie au garde-magasin 送司倉; quand au contraire la viande est abandonnée, ou bien la peau est rapportée et versée au trésor 納庫, ou bien elle aussi est abandonnée et la marque seule est rapportée et examinée 將來檢 . . . ; dans chaque cas la formule finale est différente, et il suffit des derniers mots pour reconstruire tout le passage, sauf naturellement la caractéristique du cheval, la date quand elle manque et les noms propres: en effet, comme on n'abandonne pas la viande d'un animal mort à l'écurie, les deuxième et troisième formules impliquent qu'il est mort dans le désert; il n'y a d'hésitation que dans le cas de vente de la viande puisque celle d'un animal mort en course peut être vendue au cas où la mort a eu lieu à proximité d'un endroit habité, cf. par exemple n° 2 (02 c., ligne 3).

Les passages entre crochets sont restitués d'après les passages similaires des autres fragments.

L.1. Aucune restitution possible.

L.2-4. Cf. l. 9. La course est ordinairement à *Yi-tcheou*.

L.5-6. Cf. l. 7-8.

L.8. [正月] 二日. La ligne précédente a pour date le 24^e jour du 12^e mois, il n'y a donc plus aucun jour se terminant par un 2 dans le 12^e mois et il est certain qu'il s'agit du premier mois. En ce qui concerne l'année à laquelle il faut attribuer ce fragment, la mention du premier mois oblige à le placer à la deuxième année *tsong-tchang* (669) et non à la première année *hien-heng* (670) puisque l'ensemble du document, allant du 4^e mois de la 2^e année *tsong-tchang* au 12^e mois de la première année *hien-heng* (juin 669-janvier 671), ne contient qu'un seul premier mois, celui de la première année *hien-heng*.

2.—02. c.

「一疋○○」[正月○日 . . . 磧內死皮肉棄却不收]
剝印將來檢覆字分明毀訖

一疋者白敦 正月四日從伊州使迴磧內死皮肉棄却不收剝印將
來檢分明毀訖

3 一疋瓜敦 正月五日柳中縣東十里死肉賣得錢參文送司倉

[Un cheval . . . Le 1^{er} mois, le (2^e, 3^e, ou 4^e) jour (27-30 janvier 670) . . . est mort dans le désert; la peau et la viande ont été abandonnées et n'ont pas été reçues;] la marque a été enlevée et rapportée; en l'examinant, les caractères (de la marque) étaient complètement détruits.

Un cheval hongre blanc. Le 1^{er} mois, le 4^e jour (30 janvier 670), au retour d'une course à *Yi-tcheou*, est mort dans le désert; la peau et la viande ont été abandonnées et n'ont pas été reçues; la marque a été enlevée et rapportée; en l'examinant, (les caractères de la marque) étaient complètement détruits.

Un cheval hongre jaune à museau noir. (3) Le 1^{er} mois, le 5^e jour (31 janvier 670), est mort à 5 *li* à l'est de la sous-préfecture de *Lieou-tchong*; la viande a été vendue moyennant 3 pièces de monnaie qui ont été remises au garde-magasin.

L.3. 柳中縣. La sous-préfecture de *Lieou-tchong*, aujourd'hui Lukchun, voir ci-dessus, p. 84.